

FCP MULTI-ACTIFS

SIENNA DIVERSIFIÉ FLEXIBLE MONDE

Une gestion de conviction, flexible et réactive
bénéficiant d'une volatilité modérée.

INDICATEUR DE RISQUE ⁽¹⁾

Durée minimum de placement recommandée	5 ans
--	-------

Classification SFDR ⁽¹⁾	article 6 ⁽³⁾
------------------------------------	--------------------------

(1) L'indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital. (2) Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables. (3) Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.

Sienna
INVESTMENT MANAGERS

FONDS COMMUN DE PLACEMENT GERÉ PAR SIENNA GESTION

SIENNA GESTION est une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF,
développant l'expertise en gestion cotée du Groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS

SIENNA DIVERSIFIÉ FLEXIBLE MONDE

Un fonds de fonds international flexible pouvant investir sur plusieurs classes d'actifs, sans contrainte géographique ni thématique avec une volatilité modérée.

POINTS CLÉS

- ▶ Une approche multi-classes d'actifs permettant de capter des opportunités d'investissement sur les marchés actions et obligations à l'échelle de la planète.
- ▶ Une gestion de conviction, flexible et réactive permettant de s'adapter aux conditions des marchés financiers.
- ▶ Une gestion maîtrisée des risques par un pilotage de la volatilité ex-post.

OBJECTIFS DE GESTION

- ▶ Obtenir, sur l'horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans, une performance, annuelle, nette de frais de gestion, supérieure à l'EURO SHORT-TERM RATE (ESTR) capitalisé Jour + 3,30 %.
- ▶ Maintenir une volatilité⁽¹⁾ moyenne ex-post comprise entre 5 % et 10 % annualisée.

PHILOSOPHIE DE GESTION

Une approche multi classes d'actifs

Capoter des opportunités d'investissement sur différentes zones géographiques et classes d'actifs (actions et obligations).

ACTIONS

- ▶ Zones géographiques :
 - Zone Euro (jusqu'à 80 % de l'actif net),
 - Hors zone Euro (jusqu'à 80 % de l'actif net) : États-Unis, Asie..., dont pays émergents (jusqu'à 25 % de l'actif net)
- ▶ Thématiques :
 - Immobilière, transition climat, Small Caps...

OBLIGATIONS

- ▶ Zones géographiques :
 - Zone Euro (jusqu'à 100 % de l'actif net),
 - Hors zone Euro (jusqu'à 100 % de l'actif net) dont pays émergents (jusqu'à 50 % de l'actif net)
- ▶ Obligations d'États, d'entreprises, obligations « haut rendement »⁽²⁾.

Une gestion flexible et réactive⁽³⁾

Amortir les phases de baisse et profiter des phases de hausse des marchés financiers sans être contraint par un indice de référence.

ACTIONS

- ▶ Entre -10 % et 80 %.

OBLIGATIONS

- ▶ Entre -10 % et 100 %.

Une gestion maîtrisée des risques

Une volatilité encadrée afin de limiter l'impact des chocs sur les marchés financiers.

Objectif de volatilité (ex-post) cible moyenne annuelle :
Entre 5 % et 10 %

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- ▶ Une gestion de conviction « cœur / satellite », complétée par une stratégie de couverture.
- ▶ Une maîtrise par la volatilité avec un objectif de volatilité cible moyenne annuelle ex post compris entre 5 % et 10 % par an.

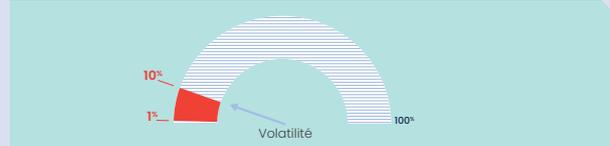
STRATÉGIE DE COUVERTURE

Objectif : Couvrir et gérer les expositions aux différents marchés avec des produits dérivés.



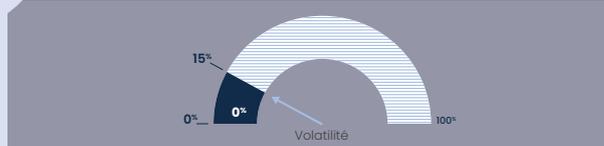
STRATÉGIE « CŒUR »

60 % de l'actif du fonds
Volatilité comprise entre 1 % et 10 %



STRATÉGIE « SATELLITE »

40 % de l'actif du fonds
Volatilité comprise entre 0 % et 4 %



(1) La volatilité est l'ampleur des variations du cours d'un actif financier. Plus la volatilité est élevée, plus l'investissement sera considéré comme risqué.
(2) Les obligations à « haut rendement » (ou « High Yield », également appelées « Non-Investment Grade » ou « Speculative Grade ») correspondent aux obligations émises par les emprunteurs qui reçoivent une note de crédit du titre et/ou de l'émetteur faible (allant de BB+ à D selon l'agence de notation Standard & Poor's). Elles s'opposent aux obligations « Investment Grade » qui reçoivent une note allant de AAA à BBB- par les agences de notation, selon l'échelle de Standard & Poor's. Les obligations « Investment Grade » répondent à un niveau de risque faible par comparaison avec les obligations « High Yield » qui présentent un risque de crédit supérieur.
(3) Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

STRATÉGIE « CŒUR »

Objectif

Vise à apporter un **rendement stable** dans la durée, avec un potentiel de performance proche des marchés actions internationaux.

Composition

- Essentiellement des **fonds actions** gérés par l'expertise en gestion cotée, des trackers et des fonds externes univers d'investissement international.
- En fonction de l'évolution des marchés financiers des fonds obligataires et monétaires internes et externes apportant du rendement et de la diversification : accès aux obligations souveraines, crédit, haut rendement sur les zones européennes, américaines ou encore exposées aux pays émergents.

STRATÉGIE « SATELLITE »

Objectif

Vise à capter un **potentiel de performance** en adoptant des stratégies multiples et diversifiantes : indépendance des processus décisionnels (décorrélation)/ventilation du budget entre les poches de risques.

3 moteurs de performance indépendants apportant diversification et décorrélation :

1

« TOP DOWN »
ET DIRECTIONNEL

2

GESTION ALTERNATIVE
ET TACTIQUE

3

« PERFORMANCE
ABSOLUE »

POCHE « SATELLITE »

FOCUS SUR LES MOTEURS DE PERFORMANCE : DIVERSIFICATION ET DÉCORRÉLATION

Les stratégies internes et externes sont indépendantes et la volatilité de chaque stratégie se cumule pour calculer la volatilité totale.

STRATÉGIES INTERNES

STRATÉGIES EXTERNES

1

« TOP DOWN »
ET DIRECTIONNEL

Analyse fondamentale, scénario macroéconomique, ciblage les investissements les plus performants, les moins corrélés pour obtenir un fonds diversifié avec un couple rendement/risque attractif :

- ▶ Classes d'actifs
- ▶ Géographiques
- ▶ Sectoriels
- ▶ Thématiques
- ▶ Immobilier

2

GESTION ALTERNATIVE
ET TACTIQUE

• L'équipe de gestion gère en dynamique les diversifications du fonds sur les marchés d'actions et de taux d'intérêts à l'aide de convictions tactiques de court terme sur les macro classes d'actifs et à l'aide d'arbitrage sur des paires d'actifs très corrélées.

3

« PERFORMANCE ABSOLUE »

• Stratégie de Performance Absolue à travers la sélection de fonds externes sans indice de référence ayant un objectif de volatilité proche de 5 % et des moteurs de performance différents d'un fonds à l'autre (Long/Short, absolute return...).

Génération
d'idées

Calibrage
des positions

Suivi
du risque

Gestion
des positions

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Société de gestion	SIENNA GESTION							
Nom du fonds	SIENNA DIVERSIFIÉ FLEXIBLE MONDE							
Fonds de fonds	Oui							
Indicateur de référence	EURO SHORT-TERM RATE (ESTR)							
Valorisateur	CACEIS FUND ADMINISTRATION							
Dépositaire	BNP PARIBAS							
Nature juridique	FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP)							
Date de création du fonds	20/08/2019							
Classification	Multi-Actifs							
Fréquence de valorisation	Quotidienne							
Cut-off	Centralisation avant 15h							
Devise	Euro (EUR)							
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans							
SRI ⁽¹⁾	<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> </tr> </table>	1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7		

(1) L'indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

Part	R
Code ISIN	FR0013424090
Valeur liquidative d'origine	1 000 euros
Montant minimum de souscription initiale	Néant
Décimalisation des parts	Cent-millièmes
Affectation des résultats	Capitalisation
Commission de souscription max. (non acquise)	3 %
Commission de souscription max. (acquise au fonds)	Néant
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,13 %
Coûts de transaction	0,07 %
Commission de surperformance	20 % de la différence entre la performance du fonds et celle de son indice de référence : EURO SHORT-TERM RATE (ESTR) capitalisé Jour + 3,30 %
Souscripteurs concernés	Tous souscripteurs

CONTACTS



Pierre-Antoine NONOTTE-VARLY
Directeur
du Développement
06 17 15 18 85
pa.nonotte-varly
@sienna-im.com



Aleksander VIDAKOVIC
Chargé de Relations
Investisseurs
06 61 38 34 42
aleksander.vidakovic
@sienna-im.com



Philippe PERRODY
Directeur Gestion
Diversifiée
et Allocation
d'Actifs



Loïc BECUE
Gérant Gestion
Diversifiée
et Allocation
d'Actifs



Lucas PRESIER
Chargé de Relations
Investisseurs
06 65 27 59 25
lucas.presier
@sienna-im.com



www.linkedin.com/company/sienna-capital/

Accédez au site web



Glein BIBA, CFA
Gérant
Gestion
Diversifiée



Mégane EVAIN
Analyste
Multigestion

PRINCIPAUX RISQUES

Risque de perte en capital : Le fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi, les investisseurs supportent un risque de perte en capital lié à la nature des placements réalisés par le fonds. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part du fonds à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur est averti que son capital investi peut ne pas lui être totalement restitué. **Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité)** : Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. **Risque actions** : Il s'agit du risque de dépréciation des actions et/ou des indices des marchés actions auxquels le fonds est exposé en cas d'évolution défavorable des marchés actions pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds. **Risque de taux** : Le risque de taux résulte d'une fluctuation des taux d'intérêt pouvant avoir un impact sur la valeur des instruments financiers détenus par le portefeuille, et sur la valeur liquidative du fonds. De manière générale, plus la maturité des titres à taux fixe est élevée, plus leur sensibilité est élevée, plus le risque de taux est important. **Risque de crédit** : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative. **Risque de change** : Il est lié à tout investissement dans des instruments libellés en devises étrangères. Le risque de change peut résulter des fluctuations de ces devises par rapport à l'euro, ce qui peut impacter la valeur des instruments libellés en devises étrangères, et ainsi la valeur liquidative du fonds.

AVERTISSEMENT

Cette communication publicitaire est uniquement destinée aux investisseurs professionnels au sens de la Directive « MIF II » n° 2014/65/UE et 2016/1034 relative aux marchés d'instruments financiers. Son contenu n'est pas destiné à une clientèle de particuliers et il ne doit pas être utilisé comme support de présentation à leur destination. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du DIC PRIIPs et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des fonds SIENNA GESTION. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. SIENNA GESTION, membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS, société de gestion agréée par l'AMF, assure la gestion des FCPE (Fonds communs de placement entreprise) disponibles en épargne salariale, d'OPCVM, de FIVG et des mandats institutionnels ainsi que l'ensemble des prestations financières qui leur sont liées. Les OPC gérés par SIENNA GESTION ne sont pas destinés aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par l'U.S. Securities Act 1933.